



**« Les écarts fiscaux et le financement des Objectifs de Développement Durable :
Etudes de cas des pays d’Afrique subsaharienne »**

Appel à contributions – Soumissions d’ici le 25 mars 2024

La stratégie interministérielle d’appui à la mobilisation des ressources intérieures publiques (MRIP) dans les économies en développement, publiée en juin 2020, a confirmé l’engagement pris par la France lors de la conférence d’Addis-Abeba (2015) pour soutenir la MRIP dans les pays en développement. La stratégie française de MRIP s’articule autour de trois objectifs : 1/ Développer des politiques fiscales efficaces ; 2/ Moderniser les administrations fiscales et douanières des pays partenaires ; 3/ Optimiser la coopération internationale en matière de MRIP. Cette stratégie a été rendue opérationnelle grâce au Plan d’Investissement Stratégique pour le Développement (PISD). Le PISD soutient la mobilisation efficace des ressources fiscales et non fiscales nationales dans les pays fragiles, afin d’accroître l’espace fiscal pour les politiques publiques de développement et d’assurer leur plus grande résilience financière face aux différentes crises.

Afin d’assurer la mise en œuvre effective de cette stratégie, le Ministère de l’Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) et le Trésor Français ont mis en place [la Plateforme d’échange et de coordination sur la mobilisation des ressources intérieures publiques \(MRIP\)](#), regroupant les acteurs publics et privés français impliqués dans l’appui à la MRIP dans les pays en développement. La plateforme MRIP a décidé de financer la production de documents de recherche, destinés à générer des connaissances et à alimenter la réflexion des membres de la plateforme MRIP dans la définition de projets futurs.

Ce troisième appel à contributions porte sur les écarts fiscaux et le financement des Objectifs de Développement Durable dans les pays d’Afrique subsaharienne.

Contexte

Pour financer leurs Objectifs de Développement Durable (ODD), la transition climatique, et l’ensemble des défis de développement jusqu’en 2030 au moins, les Economies émergentes (EE) ainsi que les Pays en développement (PED) ont des besoins estimés à 3 000 milliards de dollars au total (Piergiogio et al., 2023). Plus précisément, les PED doivent mobiliser 16,1 % supplémentaires de leur PIB de 2030 pour atteindre leurs Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), soit une proportion nettement plus élevée que dans les autres groupes. L’Afrique subsaharienne (ASS) supporte la plus grande charge de dépenses supplémentaires, à hauteur de 19,4 points de pourcentage de son PIB, pour atteindre ses objectifs.

Par conséquent, les pays doivent tirer pleinement parti de leur capacité fiscale pour financer leurs ODD (FMI, 2023). Néanmoins, la mobilisation des recettes fiscales s’est stabilisée au cours de la dernière décennie après 20 ans de croissance soutenue. Les PED génèrent à eux seuls des recettes équivalent à moins de 15 % du PIB, accusant un retard de cinq points de pourcentage par rapport aux EE et de

plus de 15 points de pourcentage par rapport aux économies avancées. Un ratio recettes fiscales / PIB de 15 % est depuis longtemps considéré comme un seuil critique, au-delà duquel une véritable croissance économique tend à s'accélérer. Ce ratio sert de jauge indiquant l'orientation nécessaire des efforts fiscaux, en particulier pour les PED. Cependant, la disparité entre les recettes fiscales actuelles et ce seuil de 15 % varie considérablement d'un pays à l'autre (Gaspar et al., 2016 ; WBB, 2018). Par conséquent, les PED doivent activement rechercher et exploiter les opportunités d'augmenter leurs ratios recettes fiscales / PIB en suivant une trajectoire durable. Des recherches récentes indiquent que le renforcement de la capacité de mobilisation des recettes dans les PED pourrait collectivement augmenter leur ratio impôts / PIB d'environ 9 points de pourcentage du PIB en moyenne (Benitez et al., 2023).

Il est possible de libérer une part importante de ce potentiel grâce notamment à des réformes essentielles, en mettant principalement l'accent sur les administrations fiscales, l'élargissement des assiettes fiscales, le renforcement de la gouvernance au sein des administrations fiscales, l'amélioration de la gestion des réformes fiscales ou encore la promotion de la coordination interinstitutionnelle pour les réformes fiscales. Les partenaires ont réalisé certains progrès dans les PED, en particulier en Afrique subsaharienne, grâce à des efforts soutenus sur le plan technique et du renforcement des capacités (Banque mondiale, 2019). Cependant, il n'existe pas de solution universelle en matière de fiscalité dans les PED, car chaque pays est confronté à des circonstances spécifiques. Des éléments tels que les cycles politiques qui influencent les questions d'économie politique liées à la fiscalité, les nuances culturelles qui façonnent les réponses variées des contribuables à des incitations et contraintes similaires, ou encore leurs structures économiques et marchés du travail qui varient considérablement, doivent être pris en compte.

Justification et objectifs

Dans ce contexte, il est nécessaire d'examiner le positionnement des pays bénéficiant du Plan d'Investissement Stratégique pour le Développement (PISD) et de la plateforme de Mobilisation des Ressources Intérieures Publiques (MRIP) en ce qui concerne leurs ratios recettes fiscales / PIB et leurs besoins de financement pour atteindre les ODD.

L'objectif de cette étude est d'évaluer le potentiel fiscal des pays, de le comparer avec les besoins de financements des ODD spécifiques à chaque pays dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, et de formuler des recommandations sur la manière dont les pays sélectionnés pourraient réduire l'écart entre les recettes et les besoins de financement. Ces recommandations viseraient à informer les programmes de soutien mis en œuvre dans le cadre du PISD. Le nombre d'études de cas et la composition de l'ensemble des pays inclus dans cette étude, parmi la liste des pays dans lesquels des projets PISD sont mis en œuvre ou non¹, seront discutés lors de la phase de cadrage de l'étude et validés avec les membres de la plateforme MRIP.

Plus précisément, cette étude vise à accomplir trois objectifs principaux :

- (1) **Evaluer l'écart fiscal pour chacun des pays sélectionnés, en distinguant l'écart politique (« policy gap ») et l'écart de conformité (« compliance gap »).** Après avoir présenté et discuté ces concepts, il sera crucial de mettre en lumière les défis et limites de la mise en œuvre pratique et de la mesure de ces écarts avant de procéder aux évaluations empiriques. En effet, si les approches globales - utilisant les frontières stochastiques par exemple - pour mesurer le potentiel fiscal restent très imprécises et sensibles au choix de l'échantillon, les approches utilisant les données de l'administration fiscale se heurtent à la disponibilité et à la qualité des données, notamment en ce qui concerne les dépenses fiscales.

¹ A titre indicatif, le PISD 2020-2023 se concentre sur les pays suivants : Bénin, Cameroun, République Centrafricaine, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Soudan, Tchad, Togo.

(2) **Conduire une analyse comparative de la situation dans les pays sélectionnés pour en tirer des recommandations potentielles de réformes que les pays pourraient entreprendre à moyen ou long terme.** Il s'agit d'identifier les leçons tirées des pays qui ont considérablement augmenté leur MRIP et l'ont maintenue dans le temps, d'évaluer la transférabilité de ces leçons et les conditions requises pour une telle transférabilité, ou d'identifier les approches spécifiques au pays adoptées dans les cas réussis qui pourraient ne pas être transférables. En outre, l'analyse comparative permettra d'identifier, dans la mesure du possible, les facteurs non économiques qui influencent la MRIP dans les pays sélectionnés, tels que les normes sociales de conformité et les cycles économiques et politiques avec leurs liens avec les questions d'économie politique (Murphy et al., 2019).

(3) **Comparer le potentiel fiscal avec les besoins de financement des ODD à l'horizon 2030.** Cette analyse consiste à évaluer la capacité des systèmes fiscaux des pays à générer des recettes et à les comparer aux besoins financiers estimés pour la mise en œuvre des ODD. Il existe de nombreuses estimations des besoins de financement pour la réalisation des ODD par différentes organisations et chercheurs, qui diffèrent en termes de méthodologies, d'hypothèses et de sources de données. L'Organisation des Nations Unies (ONU) produit régulièrement des rapports sur le financement du développement durable, proposant des estimations au niveau mondial, régional et national. Les rapports de la Banque Mondiale sur le développement dans le monde et sur le financement du développement durable offrent des perspectives supplémentaires sur les besoins de financement, souvent en mettant l'accent sur des secteurs ou des régions spécifiques². Les chercheurs contribuent également à l'estimation des besoins de financement pour les ODD. Vorisek et al. (2020) passent en revue les études estimant le coût de la réalisation des ODD et montrent que les exercices typiques de calcul des coûts entre pays peuvent être trompeurs en raison de facteurs tels que le double comptage, la sensibilité aux hypothèses et le fait de négliger les rôles politiques et institutionnels. Ce projet devrait fournir les estimations les plus solides pour les pays sélectionnés dans l'étude.

Livrables

Quatre livrables sont attendus dans cette étude :

(1) **Une revue de la littérature critique sur les écarts fiscaux et le financement des ODD.** D'une part, cette étude présentera le concept et les principes théoriques de la mesure du potentiel fiscal et de l'écart fiscal, en faisant la distinction entre l'écart politique et l'écart administratif. Elle évaluera les études existantes et soulignera leurs limites et les défis pratiques. D'autre part, elle examinera les efforts entrepris pour quantifier les besoins de financement des ODD. Cet examen permettra d'identifier une méthodologie d'analyse solide et les données nécessaires à la réalisation de l'étude. Cette revue de littérature est attendue pour le **15 juin 2024**.

(2) **Une note de cadrage pour la suite de l'étude proposera une analyse plus approfondie des questions clés qui ont pu émerger au cours de l'analyse documentaire.** Cette note présentera la méthodologie proposée, la sélection des pays inclus dans l'étude et sa justification, le calendrier, les références documentaires et les sources de données, ainsi que les limites de l'analyse. Cette note de cadrage devra être soumise pour validation le **1er juillet 2024**.

² Il existe aussi des rapports du Fonds Monétaire International (FMI) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE).

(3) **Un rapport intermédiaire devra être soumis pour le 15 septembre 2024.** Ce rapport devra contenir :

- La revue critique de la littérature ;
- Le résultat de l'analyse découlant de la proposition de la note de cadrage, validée suite à la présentation de la note de cadrage ;
- L'analyse comparative et les recommandations de réformes ;
- Une brève note résumant les principales conclusions et recommandations de l'étude à la lumière du défi que représente la réalisation des ODD avec des écarts de financement plus réduits et durables (maximum 5-6 pages). Cette note sera destinée à être diffusée à un public plus large.

(4) **Un rapport final, tenant compte des commentaires formulés sur le rapport intermédiaire, devra être soumis au plus tard le 15 octobre 2024.**

Un séminaire de présentation des résultats, visant principalement à mettre en évidence les implications opérationnelles de l'étude, sera organisé au cours du dernier trimestre 2024. Le format de cet événement - webinaire, séminaire de restitution ou autre - sera déterminé à un stade ultérieur de l'étude.

Validation des livrables

Les livrables seront soumis au Comité de suivi de l'appel à contributions qui fournira des commentaires et des avis motivés que le contractant devra prendre en considération.

Points focaux : Audrey-Anne de Ubeda - a-anne.de_ubeda@ferdi.fr (Ferd) et Antonin Perriot - antonin.perriot@diplomatie.gouv.fr (Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères).

Expertise requise

L'équipe doit inclure au moins un économiste sénior (minimum 10 ans d'expérience) et doit valider les critères et qualifications suivants :

- Avoir publié des articles de recherche sur la fiscalité dans des revues à comité de lecture ;
- Avoir publié ou au moins avoir une bonne connaissance des questions liées aux écarts fiscaux et/ou au financement du développement.
- Une solide connaissance pratique de la fiscalité dans les pays en développement sera appréciée.

Modalités de réponse, budget et calendrier

Les contributeurs sont invités à soumettre leur texte en français ou en anglais :

(1) Une proposition technique incluant :

- Une présentation du candidat comprenant un maximum de 10 références pertinentes pour cette étude (services similaires réalisés par le candidat au cours des 10 dernières années). La pertinence sera analysée en fonction de la nature des références présentées et du sujet traité.
- La compréhension de cet appel à contributions et les commentaires éventuels sur celui-ci.
- L'approche méthodologique envisagée, un calendrier et le(s) CV du (des) expert(s).

(2) Une proposition financière indiquant tous les coûts détaillés. Le budget maximum disponible pour cette étude est de 35 000 euros TTC.

Ces propositions doivent être envoyées **avant le 25 mars 2024** par courrier électronique à Audrey-Anne de Ubeda, Responsable de la coordination des programmes de recherche à la Ferdi :

a-anne.de_ubeda@ferdi.fr

Les contributeurs dont les propositions ont été sélectionnées seront contactés avant la fin du mois de mars 2024 pour un **démarrage en avril 2024**.

Références

[Gaspar, V., Jaramillo, L., Wingender, P., & Werner, A. \(2016\). "Tax Capacity and Growth: Is there a Tipping Point?".](#)

[Benitez, J. C., Mansour, M., Pecho, M., & Vellutini, C. \(2023\). "Building Tax Capacity in Developing Countries" \[Staff Discussion Note\]. International Monetary Fund.](#)

[International Monetary Fund. \(2023\). "Countries Can Tap Tax Potential to Finance Development Goals" \[Blog post\].](#)

Murphy, K. M., Shleifer, A., & Vishny, R. W. (2019). "Pillars of Prosperity". Princeton University Press.

[Carapella, P. M., Mogue T., Pico-Mejia, J. C., Soto, M. \(2023\). "How to Assess Spending Needs of the Sustainable Development Goals: The Third Edition of the IMF SDG Costing Tool". \[How-To Note\]. International Monetary Fund.](#)

[Vorisek, D. L., & Yu, S., 2020. "Understanding the Cost of Achieving the Sustainable Development Goals". \[Policy Research Working Paper Series 9164\], The World Bank.](#)

World Bank Blogs. (2018). "Getting to 15 Percent: Addressing the Largest Tax Gaps" [Blog post: <https://blogs.worldbank.org/governance/getting-15-percent-addressing-largest-tax-gaps>].

[World Bank. \(2019\). "Mobilizing Tax Resources to Boost Growth and Prosperity in Sub-Saharan Africa".](#)